

## Edito | vitiREV: La Nouvelle-Aquitaine en route vers la sortie des pesticides

**C'est une importante reconnaissance et le début d'un immense chantier: en reconnaissant le projet VitiREV (1) qui fédère tous les acteurs de la filière viti-vinicole de Nouvelle-Aquitaine, et en l'occurrence 130 partenaires, l'État l'a placée en situation de devoir relever le défi agro-écologique, avec la Région en chef de file. L'occasion se présente ainsi de sortir d'une approche manichéenne dont l'actualité est le théâtre quotidien, spécialement à l'approche des élections municipales. Des maires, face à la pression sociétale, décidant, ici et là, de prendre des arrêtés d'interdiction de pesticides en désaccord avec le ministère de l'agriculture qui d'ailleurs n'a pas le courage d'aborder le problème au fond.**

Certes, la viticulture n'est pas seule en première ligne de ces débats, mais elle est d'autant plus concernée qu' on ne l'a pas aidée à entrer dans une nouvelle dynamique de production. Et que la contrainte économique est le plus souvent LE frein à la transition vers d'autres façons culturales.

Faut-il rappeler, ici, que par exemple le passage d'une viticulture « raisonnée » à une viticulture bio ne se fait pas par un claquement de doigt, qu' il y faut un accompagnement technique de tous les instants, des moyens financiers pour passer le cap de la conversion, et souvent même au-delà des 3 ans obligatoires. Or, nombre de viticulteurs, les plus modestes notamment, dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel, ne sont pas en mesure de franchir le pas. A cet égard il faut se réjouir qu'à priori VitiREV soit décidé à les soutenir ; comprenons que l'innovation et les outils de recherche dont la Nouvelle-Aquitaine dispose joueront, à leurs côtés, un rôle de premier plan mais ne sous-estimons pas, non plus, le soutien financier en particulier pour permettre l'accès à des « agro-équipements », souvent inaccessibles pour le plus grand nombre, qui par ailleurs n'ont pas forcément la faculté de trouver, à proximité de leurs exploitations, des CUMA opérationnelles. On pense, ici, en particulier à l'épineuse question du désherbage mécanique ou des labours à traction animale à l'ancienne, alternatives à ce désherbage chimique, source d'une pollution avérée et de lourdes conséquences pour la biodiversité.

Pour autant réjouissons-nous que tous les vignobles de Nouvelle-Aquitaine aient accepté d'entrer dans ce projet qui ne se résume pas à ses volets technico-économiques mais a l'ambition d'une manière de co-construction qui ne laissera pas de côté les habitants de notre région. Au-delà des mots faciles à mettre en avant – l'inclusion est de ceux-là – l'un des grands intérêts de VitiREV est qu'il puisse s'inscrire pleinement dans le grand chantier de l'agro-écologie qui fait de la Région le territoire national en pointe.

1. « *Innovons pour des territoires viticoles respectueux de l'environnement* »



Joël Aubert

*Crédit Photo :*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/09/2019*  
*[Url de cet article](#)*